

**LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE**

**ETATS FINANCIERS**

**31 MARS 2010**

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>RAPPORT DES VERIFICATEURS</u>	1
<u>ETATS FINANCIERS</u>	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes aux états financiers	5 à 7

RAPPORT DES VERIFICATEURS


Aux membres de  
LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

Nous avons vérifié le bilan de **La Maison de Répit la Ressource** au 31 mars 2010 et l'état des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

A l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons et d'activités pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, des résultats nets de ses activités, de l'actif et des actifs nets.

A notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons et les activités mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de **La Maison de Répit la Ressource** au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
Sylvain Tourangeau C.A. Auditeur.

DE TOURANGEAU CROCHETIÈRE EXPERTS-COMPTABLES INC.

Montréal, le 10 juin 2010

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
 ETAT DES RESULTATS  
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2010

2

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Subvention gouvernement provincial	77 850	64 147
Frais de séjours et soutien au Répit	35 792	24 387
Carte de membres	55	70
Intérêts	386	-
Dons	315	755
	<u>114 398</u>	<u>89 359</u>
<b><u>DEPENSES</u></b>		
Salaires bruts et avantages sociaux	95 284	69 091
Assurance	1 219	684
Frais de formation	165	525
Honoraires professionnels	5 452	3 987
Intérêts et frais de banque	1 197	1 099
Téléphone	887	633
Publicité	936	392
Frais de représentation	380	114
Frais de bureau	3 562	1 133
Imputation des immobilisations aux résultats	1 093	2 583
Frais de déplacement	1 123	527
Frais de déménagement	1 389	-
Matériel éducatif	1 901	5 910
	<u>114 588</u>	<u>86 678</u>
<b><u>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</u></b>	<u>( 190 )</u>	<u>2 681</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
ETAT DE L'EVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2010

3

	<u>2010</u> \$	<u>2009</u> \$
<u>SOLDE AU DEBUT</u>	57 919	55 238
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice - page 2	( <u>190</u> )	<u>2 681</u>
<u>SOLDE A LA FIN</u>	<u>57 729</u>	<u>57 919</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
BILAN  
AU 31 MARS 2010

4

	<u>2010</u> \$	<u>2009</u> \$
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b><u>COURT TERME</u></b>		
Encaisse	58 825	29 160
Placements temporaires, 1.26%, échéant en février 2010 - note 2	-	30 000
Débiteurs	1 054	1 552
Frais payés d'avance	<u>1 494</u>	<u>342</u>
	<u>61 373</u>	<u>61 054</u>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b><u>COURT TERME</u></b>		
Créditeurs	<u>3 644</u>	<u>3 135</u>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
<b><u>ACTIFS NETS</u></b> - page 3	<u>57 729</u>	<u>57 919</u>
	<u>61 373</u>	<u>61 054</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITES

La société a été constituée selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec le 30 mars 1999. Elle est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir un support aux parents d'enfants atteints d'un handicap.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût - valeur de réalisation nette)

Constatation des produits et apports reportés

Les apports reportés se composent de sommes reçues de la part d'organismes et dont l'utilisation est réservée pour des dépenses spécifiques.

Ces sommes seront comptabilisées aux revenus au fur et à mesure que les dépenses pour lesquelles ces subventions sont obtenues se matérialiseront.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments au marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme la trésorerie et équivalent de trésorerie.

Instruments financiers

La société a choisi de ne pas appliquer les normes portant sur les instruments financiers et de suivre les exigences du Manuel de l'ICCA - Comptabilisé sans IF. La version sans IF du Manuel contient toutes les dispositions applicables sauf celles qui ont été introduites par la publication des normes traitant des questions de comptabilisation, d'évaluation et d'information relatives aux instruments financiers, aux couvertures et au résultat étendu.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Un état des flux de trésorerie n'a pas été produit car il n'apporterait aucun renseignement significatif aux lecteurs.



5. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société est locataire de locaux en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2012. Les loyers minimums futurs totalisent 8 686 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>Total</u>
\$	\$	\$	\$
<u>3 647</u>	<u>4 012</u>	<u>1 027</u>	<u>8 686</u>